

pour cent ont estimé que ces programmes seraient maintenus après la conclusion d'une entente.

Quatre-vingt-quatorze pour cent ont souligné l'importance d'un accord juste et équitable pour les deux parties et 45 pour cent ont exprimé l'avis que telle serait probablement l'issue des négociations.

Autre facteur important, mentionné par 93 pour cent des personnes interrogées : celui du respect de l'accord par les États-Unis. Cinquante-quatre pour cent se sont dits confiants que ce serait le cas.

Quatre-vingt-treize pour cent ont affirmé que l'amélioration de la situation de l'emploi était un important facteur à prendre en considération et 54 pour cent ont estimé que, dans l'ensemble, un accord de libre échange serait bénéfique à cet égard. Cette proportion n'a pas changé depuis le sondage du mois de juin.

De façon générale, le sondage du mois dernier ne fait pratiquement pas apparaître de changement de position depuis le mois de juin sur des questions telles que l'investissement étranger, plus de 70 pour cent des personnes interrogées continuant de croire que certaines restrictions devraient s'appliquer aux investissements américains dans certains secteurs de l'économie.

On estime que la marge d'erreur dans les résultats du sondage s'établit à 3,2 pour cent dans 19 cas sur 20. Le sondage a été effectué par téléphone auprès de 1 200 personnes de toutes les régions du Canada.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Groupe de communication sur le commerce extérieur au numéro 993-6463.